

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Au-delà des normes de soins actuelles de la prise en charge du risque cardiovasculaire - Le traitement optimal de l'asthme modéré et sévère

No d'activité : 83252

Date : mercredi le 12 octobre 2022

Lieu : Restaurant Pacini

Coordonnées : 575, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu

Objectifs

Au-delà des normes de soins actuelles de la prise en charge du risque cardiovasculaire

- Évaluer le risque cardiovasculaire (CV) malgré une réduction efficace du taux de cholestérol LDL (C-LDL)
- Définir les facteurs contribuant à la persistance du risque CV
- Sélectionner des marqueurs lipidiques du risque CV autres que le C-LDL
- Identifier les nouvelles données probantes appuyant l'emploi d'un traitement axé sur les lipides comme traitement d'appoint à la diminution du taux de C-LDL en vue de réduire davantage le risque d'événement CV
- Mettre en œuvre des stratégies axées sur les patients en vue d'améliorer la prise de décision partagée en ce qui concerne les interventions visant à réduire le risque CV

Le traitement optimal de l'asthme modéré et sévère

- Définir l'asthme modéré et sévère selon les dernières lignes directrices de GINA
- Identifier les facteurs de risque d'un mauvais contrôle de l'asthme et des exacerbations
- Différencier les dispositifs utilisés et l'adhérence au traitement dans ce contexte
- Différencier à l'aide d'un cas clinique, l'asthme modéré d'un asthme sévère afin d'utiliser les stratégies optimales.

Président de séance : Dr André Dandavino

Horaire

2022-10-12	18:30	20:00	Conférence	Au-delà des normes de soins actuelles de la prise en charge du risque cardiovasculaire (CEM 248)	Dre Ting-Yu Wang, endocrinologue
2022-10-12	20:00	20:15	Pause/Repas	pause	
2022-10-12	20:15	21:45	Conférence	Le traitement optimal de l'asthme modéré et sévère	Dr David Germain, pneumologue

Activité en présentiel: pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Le nombre de places est limité à 25.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que

toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Valeo Pharma et HLS Therapeutics inc.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.